



Concevoir et animer le dialogue territorial

Dans les territoires, la gestion des ressources (eau, biodiversité, énergie), l'économie circulaire, la santé-environnement, la mobilité durable... nécessitent de plus en plus des approches concertées.

Ce travail de concertation avec les acteurs se joue sur le terrain dans le cadre des projets ou des programmes contractuels (PCAET, PAT, CTE, CTO EnR, Petites villes de demain...).

La posture et les pratiques professionnelles des chargés de mission et des techniciens s'en trouvent modifiées, faisant d'eux des « animateurs » incontournables de ce dialogue territorial.

Cette formation vous propose de découvrir en détail les principes et les techniques du dialogue territorial.

Objectifs

- Identifier les principaux éléments d'une démarche de dialogue territorial : les principes, les étapes du processus, l'organisation des acteurs concernés.
- Identifier les grandes étapes de la conception d'un dispositif de dialogue territorial : le cadrage, le diagnostic préalable auprès des acteurs, la synthèse et la finalisation de la conception d'un dispositif (mandat du groupe, composition des instances dont le groupe de travail)
- Identifier les phases de travail d'un groupe de concertation
- Identifier le rôle de l'animateur dans un processus de dialogue territorial : posture, fonctions, légitimité.

Contenus clés abordés

- Qu'est-ce que le dialogue territorial ? A quoi ça sert ? Définitions, enjeux, objectifs.
- Le diagnostic préalable, identification des acteurs et de leurs préoccupations
- L'élaboration d'un dispositif de dialogue territorial.
- Conception des réunions de dialogue territorial : du diagnostic partagé à la recherche collective de solutions.
- Le rôle de l'animateur : fonctions, légitimité, écoute active

Public et prérequis

La formation s'adresse aux salariés des structures compétentes dans le domaine de l'eau, de la biodiversité, de l'énergie... en charge de la préparation et de la conduite de projets ou de programmes de gestion et par extension aux techniciens des organismes consulaires et aux salariés d'entreprises ou d'associations. Aucun prérequis

Nombre de participants : 6 participants minimum / 12 participants maximum

Modalités et démarche de formation

Formation en présentiel – 42h de formation (soit 6 jours)

Exposés. Exercices. Études de cas analysées individuellement et en groupe sur la base de projets de participants.

Modalités d'évaluation et de validation

Auto-évaluation des apprentissages (mises en situations et questionnaire d'évaluation) et évaluation de satisfaction (questionnaire distribué en fin de formation)

A l'issue de la formation et sous réserve de sa participation à la totalité des journées chaque participant recevra une attestation détaillant les objectifs et les contenus traités durant la formation.

Dates et lieu de réalisation

Du mercredi 18 au vendredi 20 septembre puis du mercredi 16 au vendredi 18 octobre 2024.

Formateur

Jody BERTON, accompagnateur de démarches participatives, formateur, CPIE des Pays Creusois

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour toute situation de handicap, et/ou besoins d'aménagement particuliers : nous contacter pour échanger sur les modalités d'accueil et d'adaptation de la formation : Marc BONNEAU marc.bonneau@ifree.asso.fr - 05.49.09.96.94

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription en ligne : www.ifree.asso.fr/inscription-formation-programmee

Inscription avant le 18 août 2024.

Cette date détermine le maintien de la formation. Après cette date, nous contacter.

Coût pédagogique

À titre individuel : 300 €

Au titre de la formation professionnelle continue : 1800 €

Prix non soumis à TVA, suivant Art. 261.4.4a du CGI

Frais d'hébergement et de repas à la charge des participants

Contacts

Responsable pédagogique : Marc BONNEAU marc.bonneau@ifree.asso.fr - 05.49.09.96.94

Inscriptions & logistique : Stéphanie FORTIN stephanie.fortin@ifree.asso.fr - 05.49.09.64.92

Consultez l'ensemble des formations sur notre site : www.ifree.asso.fr

Le programme de formation Ifrée est réalisé avec le concours financier de :



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



L'Ifrée est un organisme de formation enregistré sous le n° 547 900 545 79.

L'Ifrée est certifié Qualiopi au titre des actions de formation professionnelle.